



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Déclaration de politique étrangère

présentée par

Monsieur Jean Asselborn
Ministre des affaires étrangères et européennes

à la Chambre des Députés
le 9 novembre 2021

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Depuis plus d’an et demi, la pandémie de la COVID nous préoccupe et a causé beaucoup de souffrance dans le monde. Depuis le début de l'année 2020, les citoyens, le pays et le monde se sont concentrés beaucoup sur eux-mêmes. Nous avons observé **un regain de la peur des étrangers** et de ceux qui pourraient apporter la maladie avec eux.

Petit à petit, on peut apercevoir la **lumière au bout du tunnel**. Il est temps que la COVID cesse de déterminer l’entièreté de notre vie quotidienne. Les derniers chiffres, ici et à travers l’Europe, montrent que la situation demeure difficile. Il faut tout faire pour maîtriser ces chiffres, et en même temps **aller de l’avant**. Il est temps de consacrer toute notre énergie à sortir au mieux de cette crise et, surtout, d'en tirer les **bonnes leçons : socialement, économiquement et politiquement**.

Au cours des derniers mois, la situation au sein de l'UE s'est certes améliorée, sans être parfaite comme on a pu s’en apercevoir au cours des derniers jours. Nous **ne devons pas oublier pour autant le reste du monde**, notamment nos partenaires des pays en voie de développement. **La pandémie de la COVID ne sera pas derrière nous tant qu'elle n'aura pas été vaincue dans le monde entier**.

Notre diplomatie luxembourgeoise a aussi été confrontée à de nouveaux défis durant cette période, elle a dû s'adapter et a également dû assumer de nouvelles tâches dans certains cas. Notre objectif n’est pas de revenir aussi vite que possible à ce que nous considérons être la normalité. Cette crise nous a fait sortir d'un certain nombre d'habitudes et nous a permis de remettre en question un certain nombre de choses, elle a mis en évidence des vulnérabilités, mais nous a aussi fait prendre conscience de nos forces. C’est sur cette base que nous devons maintenant reconstruire plus solidement.

Lorsque je me suis présenté devant vous il y a un peu moins d'un an, les travaux battaient leur plein pour mettre sur le marché un **vaccin efficace** contre le virus. Aujourd'hui, 4 vaccins sont utilisés au Luxembourg pour offrir aux gens une protection contre ce virus. Nous voyons aujourd'hui que le vaccin **est la solution, la seule, pour faire face à cette pandémie.**

Dès le début, nous avons **poursuivi une stratégie de vaccination commune** au niveau européen. L'**achat conjoint de vaccins** était quelque chose de complètement nouveau dans le secteur de la santé. Au début, il y a eu des problèmes de démarrage, beaucoup de critiques et parfois même de polémiques inutiles. Le fait est que dans l'UE, nous avons réussi à fournir suffisamment de vaccins pour tous les citoyens en un temps record. Ainsi au sein de l'UE, nous n'avons pas tout à fait **atteint l'objectif** que nous nous étions fixés - protéger 70 % de la population adulte avec au moins une dose de vaccin d'ici la fin de l'été - **mais nous nous en sommes rapprochés.**

La stratégie de l'UE consistant à organiser la campagne de vaccination dans un esprit de solidarité et de coopération, a donc porté ses fruits. Au cours des derniers mois, la campagne de vaccination en Europe s'est fortement intensifiée. Ainsi, environ 69% de la population totale de l'UE a maintenant reçu au moins une dose du vaccin. Au niveau mondial, ce chiffre n'est que d'un peu plus que la moitié.

Malheureusement, ce **succès est inégalement réparti entre les Etats membres** et de **nouveaux progrès dans ce domaine** doivent encore **être réalisés** partout, y compris au **Luxembourg.**

L'UE a tenu ses promesses en ce qui concerne les vaccins. Soulignons le fait que nous produisons désormais massivement des vaccins dans l'UE et que nous les exportons également dans le monde entier.

Ainsi, la moitié des vaccins produits dans l'UE a été partagée avec le reste du monde. Au cours des dix derniers mois, l'UE a exporté plus d'un milliard de vaccins vers plus de 150 pays. Et ce, malgré le fait que les vaccins furent limités au début. Environ 87 millions de doses ont également été fournies dans le cadre de l'initiative COVAX. Le Luxembourg s'est engagé à

fournir 400.000 doses de vaccin aux pays partenaires par le biais de l'initiative COVAX. En outre, nous avons fourni directement 56.000 doses au Cap-Vert, l'un de nos proches partenaires. Le Luxembourg s'est également engagé à hauteur de 2 millions d'euros pour le système de garantie de marché COVAX, dont les trois quarts ont déjà été versés.

Il y a encore beaucoup à faire ici. Nous devons également trouver un juste équilibre entre la protection de nos citoyens en Europe et notre devoir moral envers les pays les moins bien lotis, et en particulier les pays en développement.

Depuis le début de la pandémie, l'**Organisation mondiale de la santé** a été l'un des acteurs principaux, et elle le restera pour nous préparer à la prochaine pandémie potentielle. Le Luxembourg soutient l'idée de rédiger un nouveau traité et nous participerons activement aux négociations, en coordination bien sûr avec le ministère de la Santé.

La pandémie a complètement bouleversé nos vies dans toute une série de domaines. L'année passée, nous avons célébré le 25^e anniversaire de l'entrée en vigueur des accords de Schengen, qui étaient censés lever les contrôles aux frontières pour la circulation des personnes et des biens. Le **droit à la libre circulation est aujourd'hui considéré comme l'une des plus grandes réussites de l'UE**. Et pourtant, ce droit fondamental a été sévèrement mis à mal pendant la pandémie. En effet, au moment du 25^e anniversaire des accords de Schengen, de nombreuses frontières intérieures ont été fermées en Europe. Par rapport à la situation à la même époque l'année dernière, un certain nombre d'**avancées** ont été constatées, mais il reste trop d'endroits dans l'UE où la libre circulation des personnes n'est pas totalement garantie.

Dans l'espace Schengen, l'exception est maintenant devenue la règle, et la règle - c'est-à-dire l'ouverture des frontières - est malheureusement devenue l'exception. La **libre circulation des personnes doit rester un droit fondamental dans l'UE, et les restrictions ne peuvent être imposées que pour des raisons justifiées**. Pour le Luxembourg et la Grande Région, cela revêt une importance particulière. Ce n'est pas un hasard si l'origine de l'espace Schengen se trouve ici, chez nous aux trois frontières. Il est temps maintenant de rétablir ce droit fondamental le plus rapidement possible. En novembre, la Commission européenne présentera sa

proposition de réforme du code Schengen, qui vise à défendre et à consolider l'acquis pour lequel nous avons travaillé dur. Même s'il peut y avoir de justes raisons pour introduire des contrôles sélectifs aux frontières intérieures, cela doit toujours rester une exception et être limité dans le temps. Nous allons nous engager dans ce sens. Actuellement, des contrôles aux frontières ont été notifiés dans 6 des 26 Etats Schengen.

Le 1^{er} juillet 2021, le certificat numérique européen COVID a été introduit au niveau européen. Ce certificat indique le statut - selon le principe de la 3G, c'est-à-dire « *geimpft, getestet oder geheilt* » (vacciné, testé ou guéri) - et est destiné à faciliter les déplacements des personnes. Là aussi, cela s'est produit en un temps record et s'est transformé depuis en une nouvelle norme internationale. Plusieurs pays tiers ont adhéré à ce système par le biais d'équivalences, et des discussions sont en cours avec un certain nombre d'autres pays. Nous devons aller au-delà et renforcer les relations avec les pays qui ne peuvent pas adhérer à ce système de l'UE. Dans cette optique, le gouvernement a présenté un nouveau projet de loi COVID, qui nous permet aussi de reconnaître, dans certains cas, des certificats au niveau bilatéral. Maintenant que la loi est entrée en vigueur, nous avons décidé d'une première reconnaissance, par l'intermédiaire d'un règlement grand-ducal, celle portant sur les certificats émis par les Etats-Unis. Depuis ce dimanche, ces certificats sont reconnus au Luxembourg. D'autres pays pourront venir s'ajouter à cette liste dans les semaines ou mois à venir.

Nous devons **tirer les bonnes leçons de la crise de la COVID**. Nous nous efforcerons de faire en sorte que l'acquis européen, notamment l'espace Schengen et le marché unique, soit non seulement pleinement rétabli, mais également renforcé pour l'avenir. Il s'agit ici d'une condition essentielle pour la résilience, donc la capacité de résistance, de l'UE.

La fermeture des frontières au sein de l'UE a **surtout montré la vulnérabilité des communautés transfrontalières partout en Europe**. Alors que des efforts ont été déployés pendant des décennies pour rendre les frontières invisibles et sans importance, les frontières ont subitement réapparu. Alors que des centaines de milliers de personnes au Luxembourg et dans la Grande Région vivaient l'Europe au quotidien, nous nous sommes soudainement retrouvés séparés et confinés.

En juin de cette année, avec nos partenaires des pays du Benelux et des trois Etats baltes, le Luxembourg a soumis une proposition demandant d'**assurer à l'avenir une meilleure protection des communautés transfrontalières**. A six, nous proposons donc de faire évaluer l'impact potentiel des nouvelles propositions de l'UE sur les communautés transfrontalières. Toujours est-il que **30 % de la population de l'UE, soit quelque 150 millions de personnes**, vivent dans des régions frontalières. Ce n'est donc **pas une particularité purement luxembourgeoise**, mais c'est ici que ce phénomène est le plus évident. Dans d'autres pays, les régions frontalières sont non seulement géographiquement, mais souvent aussi d'un point de vue politique, à la périphérie. Nous voulons changer cela et créer une **meilleure prise de conscience de cette réalité**, à Bruxelles mais aussi dans les autres capitales. **C'est aux frontières que l'Europe grandit !** Nous devons donc veiller à ce que, lors de crises futures, le chaos ne se répète plus aux frontières intérieures. C'est d'autant plus important maintenant que les infections à la COVID repartent de nouveau à la hausse.

Notre présidence du BENELUX 2022, que nous préparons actuellement, nous donnera certainement l'occasion de mettre cette question au premier plan.

Enfin, le Luxembourg peut certainement compter sur un certain nombre d'alliés parmi les autorités des régions voisines dans cette discussion sur les leçons à tirer de la crise. Nous resterons en contact étroit avec la Wallonie, les Cantons de l'Est de la Belgique, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre et le Grand Est afin d'intégrer les expériences communes de l'année écoulée dans le débat européen. Il ne faut pas non plus sous-estimer le potentiel d'influence de ces régions voisines sur les gouvernements centraux de Paris, Bruxelles et Berlin pour leur faire prendre conscience des réalités transfrontalières dans ce domaine. De manière générale, la crise nous a montré une fois de plus à quel point notre pays est interconnecté et relié à la Grande Région, et le potentiel important pour approfondir encore plus systématiquement ces relations.

A bien des égards, une nouvelle dynamique a émergé de la crise du Corona. Des **décisions de politique européenne** ont été **prises qui étaient presque impensables jusqu'alors**.

Fin mars 2020, le Luxembourg, ainsi que 8 autres Etats membres, ont proposé dans une lettre commune l'introduction des obligations-Corona pour faire face au choc de la crise du Corona. Personne n'aurait pu imaginer qu'avant la fin de l'année, nous aurions un accord sur le fonds de relance « Next Generation EU », en partie basé sur les propositions de mars.

En mars, dans cette Chambre, j'ai pu présenter le **budget de l'UE 2021-2027** et le plan de relance afin de faire approuver au niveau national la décision sur les ressources propres. Chaque Etat membre a dû le faire pour mettre en place le cadre financier pluriannuel de 1 074 milliards d'euros, et le Fonds de relance (Next Generation, soit 750 milliards d'euros). Le **Luxembourg a pris ici ses responsabilités**, pour un budget européen adapté à l'avenir, avec une forte composante numérique et verte, et avec un plan de relance économique qui soit le mieux approprié pour nous permettre de sortir de la crise.

Pour pouvoir bénéficier d'une partie des fonds de Next Generation EU, les Etats membres de l'UE ont chacun dû préparer un **plan national de relance et de résilience**. En juin dernier, le Luxembourg a reçu le feu vert pour son plan de 93 millions d'euros, qui repose sur trois piliers : « Cohésion sociale et résilience », « Transition écologique » et « Digitalisation, innovation et gouvernance ». Ces 93 millions viennent se rajouter à l'enveloppe de 140 millions d'euros qui nous a été accordée dans le cadre de l'initiative ReactEU du NextGenEU, par laquelle nous avons cofinancé la deuxième phase du Large Scale Testing, le régime du chômage partiel, ainsi que la campagne de vaccination.

De manière générale, on peut déjà parler d'un **saut quantique dans l'histoire de l'intégration européenne**. Pour venir en aide aux pays les plus touchés par la crise, la Commission prête de l'argent qui est ensuite remboursé. Cela aurait été impossible il y a quelques années. Ce fut en tout cas le bon signal au bon moment. Malgré toutes les prévisions pessimistes, l'Europe a clairement appris des erreurs de la crise de 2008.

Ce nouveau moment était également nécessaire et urgent. Le chômage et les **inégalités sociales** dans l'UE ont été exacerbés par la crise de la COVID-19, qui a mis nos modèles sociaux à l'épreuve. La reprise économique d'après-crise doit être non seulement efficace, mais aussi

sociale, équitable et inclusive. Avec la mise en œuvre du **pilier européen des droits sociaux**, nous travaillerons à une convergence sociale ascendante au sein de l'UE.

Mais pour atteindre cet objectif, nous avons également besoin d'une mise à jour du cadre social par le biais d'une série d'initiatives ciblées visant à améliorer les normes sociales minimales en matière de conditions de travail. La pandémie et la transformation verte et numérique auront en effet des effets structurels encore incertains sur le fonctionnement et l'équité de nos systèmes sociaux. La solidarité économique et sociale est à la base du projet européen, sur lequel le Commissaire luxembourgeois Nicolas Schmit est également très impliqué.

Pour que la reconstruction économique, sociale et écologique de l'Union après la crise soit durable, nous avons également besoin d'un **marché intérieur fort**. Seul, il est difficile de trouver sa place dans notre monde globalisé. Avec les goulots d'étranglement actuels dans l'approvisionnement des stations-service et des supermarchés, cette prise de conscience devrait lentement s'imposer, même pour les eurosceptiques et populistes de l'autre côté de la Manche, et au-delà. **On s'aperçoit clairement des avantages du marché unique lorsqu'on n'en fait plus partie !**

Le marché unique constitue l'une des conditions les plus fondamentales de notre unité européenne et de notre réussite économique - en Europe et dans le monde. Un pourcentage important du PIB des Etats membres est directement imputable au marché unique. Fondé sur nos **4 libertés fondamentales**, le marché facilite la vie quotidienne de quelque 450 millions de citoyens et 20 millions d'entreprises et constitue le plus grand espace économique commun au monde.

La situation particulière de notre pays - géographiquement, socialement et économiquement - a **traditionnellement fait du Grand-Duché l'un des plus ardents défenseurs** d'un marché intérieur approfondi et intégré. Un marché unique caractérisé par une harmonisation maximale, dans l'intérêt de nos citoyens et de nos entreprises. L'année prochaine, le marché unique fêtera son 30^e anniversaire. A l'occasion de cet anniversaire au chiffre rond, nous souhaitons que le marché unique soit à la hauteur de son rôle de moteur de la relance. Un

marché unique défragmenté, dans lequel les barrières qui font actuellement obstacle à la libre circulation des biens et des services soient supprimées. Un marché unique au sein duquel nous nous engageons à prévenir l'apparition de nouvelles barrières.

Non seulement notre marché national a beaucoup souffert de cette crise, mais le **commerce international** global est tombé à son plus bas niveau depuis la Seconde Guerre mondiale. Au même moment, l'accès aux chaînes d'approvisionnement internationales devenait plus important que jamais, révélant ainsi une dépendance inquiétante vis-à-vis des chaînes de production, sur lesquelles les gouvernements n'ont aucun contrôle. Ce fut le moment qui vit les fonctionnaires de nos ambassades en Asie accompagner la livraison de masques depuis les sites de production jusqu'à l'aéroport, de peur que quelque chose n'arrive à ces produits vitaux. Ce fut aussi le moment où nous pouvions être fiers de pouvoir compter sur des entreprises capables de nous connecter à des contrées lointaines et de maintenir ouvert notre accès au reste du monde.

Rétrospectivement, nous constatons aujourd'hui que les chaînes d'approvisionnement internationales ne s'est pas effondrées dans le contexte de la COVID. Mais nous ne pouvons pas nous contenter de cela. Nous devons répondre à l'appel d'un changement de paradigme qui a été lancé l'année dernière. Un changement de paradigme qui conduira à une meilleure protection de notre planète pour éviter de telles pandémies à l'avenir. Et un changement de paradigme permettant de garantir notre indépendance vis-à-vis des chaînes d'approvisionnement internationales, au moins pour les produits essentiels.

Le Luxembourg prospère grâce au commerce international et aux échanges avec les pays, au sein du marché unique et au-delà. Il ne s'agit pas seulement de la place financière, qui est là pour faciliter les activités industrielles et commerciales. Il ne s'agit pas non plus uniquement de nos efforts pour diversifier l'économie en investissant dans les services et les technologies d'avenir qui nécessitent également un accès aux pays étrangers. Non, il s'agit aussi et surtout du fait que notre pays ne peut survivre sans cette ouverture sur le monde.

C'est pourquoi je me félicite du débat mené au niveau européen pour parvenir à une autonomie stratégique ouverte. L'objectif devrait être de réduire au mieux notre dépendance

à l'égard de produits étrangers d'importance stratégique, sans tomber toutefois dans le protectionnisme.

Dans ce débat, la question d'une autre forme d'économie et d'une autre forme de consommation doit également trouver une place à part entière. L'urgence climatique que nous vivons l'exige.

C'est pourquoi le gouvernement luxembourgeois plaide depuis longtemps pour un renforcement significatif des dispositions relatives au développement durable dans les accords commerciaux européens. Cela ressort de la ligne claire adoptée par le gouvernement dans le cadre de l'accord du Mercosur. Cela montre également notre engagement, tel qu'énoncé dans l'accord de coalition, à faire du respect de l'accord de Paris sur le climat une condition préalable essentielle à la conclusion d'un accord commercial. Je me réjouis pour cela du fait que la Commission européenne ait décidé de poursuivre cette voie pour tout futur accord commercial.

Mais nous avons également constaté qu'il ne suffit pas de nous limiter aux accords commerciaux de l'UE. La question de la protection du climat, des droits du travail et surtout des droits de l'homme concerne toutes nos chaînes d'approvisionnement et surtout celles qui ne sont pas soumises à des accords commerciaux.

Le Luxembourg a été l'un des premiers pays à exiger une initiative concrète au niveau européen pour garantir les droits de l'homme dans les chaînes d'approvisionnement. Alors qu'il s'agissait initialement d'une position très minoritaire, nous avons entretemps réussi à faire en sorte que la nécessité d'une telle loi ne soit plus remise en question et que la Commission s'engage à mettre une proposition concrète sur la table à ce sujet. Cela entraînera non seulement des changements tangibles en Europe sur cette question importante, mais aussi à un changement de mentalité à l'échelle mondiale. Nous ne devons pas commettre l'erreur de penser trop petit. Pour avoir un impact, il faut voir grand lorsqu'il s'agit de dossiers ayant trait au commerce international.

Vous savez également que le 23 avril 2021, le Conseil de gouvernement a mis en place un comité interministériel, sous la coordination du ministère des Affaires étrangères, chargé d'analyser les principales questions d'un éventuel ancrage législatif de l'obligation de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme pour les entreprises au Luxembourg et d'en faire rapport au gouvernement. Cela implique des questions telles que : quelle serait la portée d'une loi sur les droits de l'homme et les entreprises ? Quelles entreprises devraient être concernées par une telle loi ? Quelles obligations pourraient être imposées aux entreprises et qui contrôle si les entreprises se conforment bien à leurs obligations ? Il s'agit ici de trouver le juste équilibre entre ce qui est souhaitable et ce qui peut être mis en œuvre. Le résultat de ces travaux devrait permettre d'élaborer les éléments constitutifs d'un texte législatif. D'ici là, idéalement, une proposition de la Commission pour un texte européen sera sur la table, et nous pourrons alors nous assurer, sur la base du travail préliminaire déjà effectué dans les négociations avec les autres Etats, qu'un futur texte européen tienne compte de nos points de vue et soit doté du niveau d'ambition que nous souhaitons. Si, pour une raison quelconque, les choses ne progressent pas comme nous l'espérons, nous pourrions utiliser la base existante pour poursuivre notre propre voie nationale.

La pandémie de Corona a causé de gros dégâts économiques - mais maintenant que l'économie mondiale se redresse plus vite que prévu, nous voyons apparaître un certain nombre de **problèmes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales**. Les matières premières deviennent plus chères, les prix de l'énergie sont plus élevés qu'ils ne l'ont été depuis longtemps et, par conséquent, le transport des marchandises devient également plus cher. Cela a un impact sur les prix pour notre industrie et, en fin de compte, aussi pour les consommateurs. Il s'agit de problèmes dans les chaînes d'approvisionnement qui ne doivent pas être considérés indépendamment de nos efforts pour améliorer la diligence raisonnable des entreprises ou de même pour mettre en œuvre nos objectifs climatiques. Certains des problèmes actuels sont certainement **cycliques** et s'estomperont lorsqu'une certaine normalité aura fait son apparition dans l'économie mondiale. Mais il faut aussi se demander si certains de ces problèmes ne vont pas persister plus longtemps parce que la pandémie, la montée du protectionnisme et la réintroduction de barrières commerciales - le Brexit en est un bon exemple - ont introduit des **changements structurels** dont nous ne pourrions pas nous

débarrasser de sitôt. Nous devons ici nous coordonner étroitement avec nos partenaires européens.

En tant qu'Union européenne, nous devons nous efforcer de faire partie des **chaînes d'approvisionnement mondiales stratégiques**, par exemple dans le domaine des semi-conducteurs. Dans le même temps cependant, nous devons veiller à ce que les opérateurs européens **ne soient pas exposés à des pratiques commerciales déloyales**. Nous devons donc nous coordonner plus étroitement avec nos partenaires commerciaux, mais aussi nous doter des moyens nécessaires, tels que le nouvel **instrument anti-subsidiation** ou l'instrument relatif aux marchés publics internationaux. Ce faisant, nous devons veiller à ne pas mettre en place des structures administratives trop lourdes et à ne pas nous mettre des bâtons dans les roues. En tant que petit pays, nous ne savons que trop bien que nous sommes dépendants de **l'ouverture des marchés**, car c'est le seul moyen pour nous de continuer à être innovants et compétitifs et de maintenir notre prospérité en Europe.

Dans le domaine des minerais provenant de zones de conflit, un projet de loi a été soumis à la Chambre pour mettre en œuvre le règlement de l'UE. Nous sommes déjà en contact étroit avec les entreprises concernées, de sorte que la mise en œuvre de cette loi ne devrait pas poser de problème.

Dans ce contexte, peut-être encore un mot sur un autre projet de loi dont nous aurons l'occasion de discuter, à savoir le mécanisme de filtrage que nous voulons introduire en tant que gouvernement pour garantir qu'aucun investissement au Luxembourg ne porte atteinte à notre sécurité. Là aussi, un projet de loi a été récemment présenté à la Chambre.

Ce texte intervient à un moment où l'on voit bien que les investissements ne relèvent pas toujours d'une logique purement économique. Le texte intervient également à un moment où le contexte politique mondial est de plus en plus tendu. Le dialogue entre les pays devient de plus en plus difficile, surtout à l'heure où il est plus important que jamais de faire évoluer le commerce international. Il est donc important de créer un tel mécanisme, dans le but de trouver un juste équilibre entre la protection de nos intérêts d'une part, et la préservation de notre ouverture et de l'attractivité de la place luxembourgeoise d'autre part.

Le **changement climatique**, tout comme la pandémie COVID-19, est un défi qui ne peut être relevé en contrôlant les frontières nationales, mais qui nécessite des solutions coordonnées au niveau mondial. L'UE doit donc jouer un rôle de premier plan dans les mesures de protection du climat et de l'environnement. Les **inondations dramatiques** qui nous ont frappés cet été, ainsi que les feux de forêt dévastateurs qui se sont déclarés ailleurs, ont montré une fois de plus qu'il n'y a plus de temps à perdre pour agir.

Avec le « **Green Deal** » européen et l'accord de tous les Etats membres pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'**au moins 55 %** d'ici 2030 par rapport à 1990, nous avons déjà pris des mesures ambitieuses en Europe ces derniers mois. Il est maintenant temps d'adapter les différents instruments juridiques européens à nos ambitions.

Le Luxembourg se félicite du paquet « Fit for 55 » et nous le considérons comme une étape cruciale pour permettre à l'UE de devenir le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050 et donc de pouvoir réaliser le Green Deal européen.

Permettez-moi de m'étendre ici sur l'une des propositions. La Commission propose de créer un **fonds social climatique** de 72 milliards d'euros pour aider les citoyens européens qui subissent des difficultés financières en raison de notre stratégie climatique. Il est clair que cette transition aura un prix, et c'est pourquoi nous avons besoin d'une compensation sociale qui soit aussi proche que possible des montants qu'elle coûtera aux citoyens. Pour ce faire, je pars du principe que d'autres améliorations devront encore être apportées.

Le message doit être clair : personne ne doit être laissé pour compte. Nous avons déjà pu observer dans plusieurs pays à quelle vitesse les investissements liés à la lutte contre le changement climatique peuvent devenir des munitions pour de grandes manifestations, si des mesures compensatoires ne sont pas introduites en même temps.

La transition verte doit également s'accompagner d'une **transition financière**. C'est là que le Luxembourg continuera de jouer son rôle au niveau international, et apportera son expertise dans le domaine de la finance verte, et en particulier pour ce qui concerne les Green Bonds.

La **26^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Glasgow** s'achèvera vendredi. Il est toutefois encore trop tôt pour savoir si cette conférence entrera dans l'histoire

comme la COP21 à Paris il y a cinq ans. Lors des négociations de la COP26, la priorité du Luxembourg est de finaliser les règles sur le marché des émissions et de clarifier la question des délais communs pour l'ajustement des contributions nationales. La solidarité internationale avec les pays qui souffrent déjà du changement climatique est également essentielle. En 2019 déjà, le Luxembourg avait mis à disposition une enveloppe d'un total de 200 millions d'euros pour les années 2021-2025. Pour l'année prochaine, nous augmenterons notre contribution de 50%. Au début de la semaine dernière, le Luxembourg a fait partie des plus de 100 signataires qui se sont engagés à réduire les émissions de méthane d'au moins 30 % d'ici 2030. Le Grand-Duché figure aussi parmi les plus de 130 signataires qui s'engagent d'arrêter la destruction liée à la déforestation d'ici 2030. Bien que de nombreux progrès aient été accomplis en matière de changement climatique depuis l'accord de Paris, ils sont loin d'être suffisants. Nous espérons qu'à Glasgow, les engagements nécessaires pour plus d'ambition, ainsi que pour une mise en œuvre plus rapide et plus déterminée des objectifs, seront également reflétés dans les documents finaux de la conférence.

Au cours de la pandémie, nos valeurs ont également été mises à rude épreuve. Plus de 84 % de la population mondiale vit dans des pays où l'Etat de droit a reculé au cours de l'année écoulée. Ce phénomène a déjà commencé avant la crise et, ces dernières années, le nombre de pays où l'Etat de droit s'est amélioré est inférieur au nombre de pays où il s'est détérioré.

Malheureusement, l'Union européenne en tant que **communauté de valeurs** n'est pas épargnée ici non plus. Ainsi, le rapport de la Commission européenne sur l'Etat de droit montre que dans certains Etats membres, il y a plus de régression que de progrès. Il faut donc dire très clairement que c'est là jouer avec le feu qui conduit à une crise majeure dans l'UE.

Par conséquent, le **régime de conditionnalité** doit maintenant être appliqué par la Commission dans le cadre du budget de l'UE et du plan de relance économique mis en place depuis le début de l'année. Tout porte à croire dans ce contexte que le recours devant la Cour européenne de justice sera tranché directement en janvier 2022. En cas de violation de l'Etat de droit, il doit être possible, en dernière instance, de réagir au niveau financier. Quoi qu'il en soit, il est de plus en plus difficile d'expliquer aux citoyens pourquoi des pays qui comptent parmi les plus grands bénéficiaires de fonds européens ont des gouvernements qui ignorent

les valeurs de l'Union et remettent en cause l'Etat de droit, et qui ne sont en principe intéressés que par l'argent de l'Union et piétinent ses valeurs. Malheureusement, le dialogue intensif que nous avons recherché ces dernières années ne nous a pas permis d'aller plus loin, et nous avons maintenant atteint un point où nous risquons une érosion de nos valeurs au sein de l'UE. Ce n'est pas acceptable. Nous ne resterons pas non plus sans rien faire lorsque l'indépendance du pouvoir judiciaire est remise en cause ou lorsque la corruption sévit. Cela touche au fondement même de notre Union. Si ce que les nationalistes français propagent l'emporte, à savoir l'abolition des « contrepouvoirs » dans une démocratie, donc la justice qui est indépendante, et les médias qui peuvent travailler librement, nous ne serons plus dans l'UE qui a été créée par les Traités de Rome. Des millions de personnes, et surtout celles qui grandissent au 22^e siècle, ne veulent pas d'un « illibéralisme » à la Orban. Ils ne comprendraient pas notre « indifférence » à cet égard et nous ne le pardonneraient pas.

Mais nous devons également faire face aux nouveaux défis actuels et lutter sans relâche contre les nouvelles **menaces hybrides** qui pèsent sur notre démocratie. La désinformation en ligne est une réalité, aussi ici au Luxembourg. Nous devons donc intensifier nos efforts contre la désinformation et mettre en œuvre les contre-mesures du **plan d'action européen pour la démocratie**.

L'Union européenne est une **communauté de solidarité**. Comme nous l'avons vu cette année au Luxembourg, en Belgique et en Allemagne, mais aussi en Europe du Sud : les catastrophes naturelles ne connaissent pas de frontières, et il est donc d'autant plus important que nous puissions réagir et apporter une aide rapide et efficace au niveau de l'UE. Cela est possible grâce à l'utilisation de mécanismes européens, tels que le mécanisme européen de protection civile, la réserve RescEU et la réserve européenne de protection civile. A ce stade, je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes impliquées dans la gestion de crise pour leur travail.

Mesdames et messieurs,

Cette année, pour la première fois de son histoire, le Luxembourg est membre du Bureau du **Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres**, une organisation qui a pu fêter cette année son

60^e anniversaire. Nous sommes particulièrement heureux d'y être parvenus avec nos partenaires américains, qui assurent la présidence cette année, et d'avoir pu, en tant que vice-présidence, avec la Corée du Sud, jouer notre rôle dans le succès du Conseil au niveau ministériel. Nous avons ainsi pu donner notre apport à cet organe important, et contribuer à donner à la transition écologique, à la transformation numérique et à nos valeurs communes le statut qu'elles méritent dans la nouvelle vision d'avenir de l'OCDE. Le Luxembourg a su mettre à profit son expertise et son expérience dans le domaine de la finance verte et durable pour lutter contre le changement climatique, notamment en termes de mobilisation des investissements nécessaires.

Nous avons aussi pu souligner que la protection de l'Etat de droit, l'indépendance de la justice et les principes de bonne gouvernance doivent faire partie d'une stratégie crédible pour sortir de la crise actuelle. Nous nous sommes également engagés pour une gouvernance plus responsable de la part des entreprises dans leurs chaînes d'approvisionnement mondiales, un domaine où l'OCDE a un rôle clé à jouer. Le système commercial international doit être utilisé comme un outil pour lutter contre le changement climatique et mieux protéger les droits humains et sociaux.

En tant qu'institution multilatérale, l'OCDE joue un rôle crucial pour garantir un avenir plus vert et inclusif. C'est pourquoi le gouvernement a également décidé que l'année prochaine, nous renforcerons notre représentation à l'OCDE afin que le Luxembourg soit mieux positionné ici et puisse participer à ces discussions de la meilleure façon possible.

Nous pouvons également entamer un nouveau chapitre de l'engagement du Luxembourg en faveur du multilatéralisme: le 14 octobre, le Luxembourg a été élu pour la première fois au **Conseil des droits de l'homme des Nations Unies**. Avec 180 voix, le Luxembourg a obtenu un siège au Conseil des droits de l'homme, à égalité de points avec la Finlande et en tête de notre groupe. Ce fut notre toute première candidature et nous y avons travaillé depuis de nombreuses années. Mais c'est maintenant que le vrai travail commence.

Les priorités présentées à l'occasion de notre campagne demeureront nos priorités pour les trois années de notre mandat, qui commence le 1^{er} janvier :

- premièrement, l'**Etat de droit**, sans lequel il ne peut y avoir de démocratie.
- deuxièmement, les **mesures de lutte contre le changement climatique**. Le changement climatique a des répercussions sur toute une série de droits : le droit à l'eau, le droit à la santé, le droit à l'alimentation. Le Luxembourg fera tout son possible pour contrer les effets négatifs du changement climatique sur les droits de l'homme.
- troisièmement, les **droits des femmes** et les droits des filles, ainsi que la lutte contre la discrimination à l'égard des personnes LGBTIQ+,
- et quatrièmement, les **droits de l'enfant**. Il s'agit d'un domaine dans lequel le Luxembourg est depuis longtemps un pionnier. Trop d'enfants sont victimes de guerres, souffrent de la faim ou n'ont pas accès à l'éducation ou à la santé.

Nous sommes conscients de notre responsabilité. Nous sommes prêts à relever ce **défi**, comme nous l'avons fait en 2013-2014 au Conseil de sécurité de l'ONU. Partout où nous nous engageons au niveau international, nous défendons des valeurs que, malheureusement, de nombreux pays ne partagent pas. Même des pays qui sont par ailleurs nos partenaires votent régulièrement à l'opposé de ce que nous soutenons sur un certain nombre de résolutions. Au Conseil des droits de l'homme, de nombreuses questions sont hautement politisées, cela ne fait aucun doute. Les trois prochaines années seront très intenses. Le Luxembourg, comme toujours, est prêt à écouter et à aider à trouver des solutions. Par-dessus tout, nous défendrons les **droits de l'homme universels, pour lesquels le Conseil a été fondé**, et nous n'hésiterons pas à expliquer et à défendre nos positions. Nous comptons notamment sur la possibilité d'aider nos pays partenaires à ne pas subir trop de pression et à travailler activement à l'amélioration de la situation des personnes souffrant de la guerre et des conflits, comme au Yémen ou en Afghanistan. Comme au Conseil de sécurité, le Luxembourg fera tout ce qui est en son pouvoir au Conseil des droits de l'homme pour contribuer à des résultats concrets qui font la différence sur le terrain.

En plus des principales priorités du Conseil des droits de l'homme, nous continuons bien sûr à travailler dans d'autres domaines ou dans des domaines connexes. Les attaques contre la société civile et les défenseurs des droits de l'homme sont de plus en plus nombreuses dans le monde : journalistes, avocats, militants, et plus particulièrement les femmes, sont souvent pris pour cible.

Le Luxembourg s'engage pour la **protection des journalistes et soutient la liberté des médias**, en ligne et hors ligne, au sein de l'UNESCO, au sein de la Media Freedom Coalition, du Partenariat international pour l'information et la démocratie, au sein de la Freedom Online Coalition, dont le Luxembourg est récemment devenu un nouveau membre. Nous apportons également des contributions financières, par exemple au Fonds mondial de défense des médias de l'UNESCO, au projet de l'OSCE pour la sécurité des femmes journalistes en ligne, ou à la plateforme du Conseil de l'Europe pour la promotion de la sécurité des journalistes. En outre, nous soutenons directement les organes de médias sous pression dans certains pays.

Le Luxembourg fait également partie des six pays (avec la Suède, le Canada, la France, l'Espagne et le Mexique) qui appliquent une **politique étrangère féministe**. Dans ce cadre, nous défendons de manière systématique et cohérente les droits des femmes et des filles, notamment leur santé et leurs droits sexuels et reproductifs, ainsi que leur pleine liberté physique et mentale.

Notre politique étrangère féministe comprend la mise en œuvre du **plan d'action national femmes et paix et sécurité**, conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette résolution a été adoptée il y a 20 ans, mais il reste beaucoup à faire. Les différentes situations à l'ordre du jour du Conseil de sécurité nous montrent combien l'inclusion des femmes à tous les niveaux du processus de paix est une condition sine qua non pour préserver la résolution des conflits et construire une paix durable.

Notre engagement en faveur des droits de l'homme va de pair avec notre **engagement en faveur de politiques migratoires humaines**. La pandémie a également suscité un regain de peur des étrangers, et les débats en Europe sur la migration sont devenus encore plus âpres. En tant qu'Europe, nous devons envoyer des signaux clairs, surtout après la débâcle en Afghanistan, où nous avons vu les Talibans prendre le contrôle de tout le pays et détruire complètement 20 ans de progrès pour les femmes, les filles et la démocratie. Nous devons être solidaires des personnes qui, dans le monde entier, doivent quitter leur foyer pour survivre. Les droits des réfugiés sont inscrits dans les conventions de Genève depuis 1951. Il ne faut pas y toucher. À écouter les différents Etats membres de l'UE, on pourrait croire que leurs gouvernements ont complètement oublié qu'il faut être membre de la Convention de

Genève pour pouvoir adhérer à l'UE. On pourrait également penser qu'ils ont complètement oublié que leurs parents ou grands-parents furent des réfugiés, des personnes déplacées ou non-voulues dans leur propre pays.

La **pression migratoire en** Europe est actuellement à nouveau en hausse, après une forte baisse au cours de l'année pandémique 2020. Dans la région méditerranéenne, notamment en Italie, aux îles Canaries, aux îles Baléares mais aussi à Chypre, les arrivées sont plus nombreuses depuis le début de l'année. A nos frontières extérieures, à l'Est, nous sommes confrontés à une instrumentalisation de la migration par un régime autocratique.

Dans l'UE, les chiffres sont loin derrière ceux d'avant l'année de crise de 2015, mais il reste clair pour moi que nous devons adopter d'urgence de nouvelles règles au sein de l'Union pour avoir une gestion ordonnée, automatique et contraignante de la migration.

Les négociations relatives au **pacte sur la migration** ne progressent que lentement, pour ne pas dire pas du tout, en ce qui concerne le volet solidarité. Il est également inutile, pour l'instant, d'essayer de faire passer ces textes législatifs comme un paquet global ; les positions sont encore beaucoup trop éloignées pour cela. Nous nous efforçons davantage de progresser de manière équilibrée sur les différents éléments du paquet. Le récent accord sur l'Agence européenne pour l'asile de l'UE est bien sûr le bienvenu, car il fournira les capacités nécessaires et permettra à l'Agence d'étendre ses activités.

En ce qui concerne l'accueil des réfugiés, nous devons réussir à établir une **solidarité contraignante** dans les situations de crise. Il n'est pas acceptable que quelques pays isolés, qui sont plus exposés à la pression migratoire en raison de leur situation géographique de premier pays d'entrée, soient laissés seuls par le reste de l'Union. Il ne suffit pas que quelques Etats membres isolés – dont le Luxembourg dans la mesure de ses moyens – sont toujours disposés à accueillir des personnes dans le besoin. Non, nous devons construire un système qui offre une solution structurée que tous les Etats membres peuvent accepter.

Si nécessaire, la Commission devrait alors également être en mesure de proposer des chiffres contraignants pour la relocalisation. La relocalisation est la seule forme de solidarité qui apporte réellement un soulagement sur le terrain.

Certains pays se contentent de contrôler les frontières en élevant des barbelés et en construisant de hauts murs pour faire face au problème de la migration. C'est une tromperie totale. Même une sorte de muraille de Chine en Europe ne dissuaderait pas les gens qui doivent fuir la misère et la guerre pour trouver un chemin et survivre.

En ce qui concerne la solidarité avec les autres Etats membres, le Luxembourg ne fait pas seulement preuve de solidarité sur le papier, mais nous la mettons également en pratique sur le terrain. Malgré la pandémie, nous nous sommes à nouveau engagés cette année à accueillir (quelques dizaines) de personnes provenant des navires qui ont accosté en Méditerranée. Cela signifie que depuis 2019, 77 personnes ont été accueillies dans le cadre du seul dispositif de relocalisation. Malheureusement, deux tiers des Etats membres de l'UE n'ont encore accueilli personne.

Le Luxembourg assume également ses responsabilités en matière de solidarité internationale. Dans le cadre du *resettlement* (donc de la réinstallation), 329 personnes ont été accueillies depuis 2015 et nous nous sommes engagés à accueillir 50 personnes supplémentaires en 2022.

Nous faisons également preuve de solidarité internationale dans la **crise en Afghanistan**. Le Luxembourg a donc fortement soutenu un Forum pour l'Afghanistan, qui a été organisé le 7 octobre. Ici, nous avons pu envoyer un signal clair de notre solidarité avec les personnes qui sont en danger depuis que les Talibans ont pris le pouvoir. J'ai bon espoir que, grâce à un effort concerté de la communauté internationale, nous serons en mesure de répondre aux besoins identifiés par le HCR.

Depuis la mi-août, nous avons fait de gros efforts pour aider les résidents luxembourgeois d'origine afghane et les ressortissants afghans qui ont besoin de protection. Dans un premier temps, nous avons réussi à évacuer 25 personnes directement d'Afghanistan, en coopération

avec nos partenaires européens et en particulier nos partenaires du Benelux. A cela s'ajoutent nos engagements envers l'UE et l'OTAN dans le cadre desquels nous avons fait venir ici plusieurs familles. Après le retrait des troupes internationales et vu que l'aéroport de Kaboul n'a plus fonctionné, nous nous sommes engagés auprès d'autres personnes en danger direct en leur délivrant des visas pour les accueillir depuis le Pakistan. Parallèlement aux évacuations, nous traitons diverses demandes de regroupement familial. Des procédures sont actuellement en cours pour une centaine de personnes. Depuis août, 28 permis de séjour pour « membres de famille » ont été délivrés.

En ce qui concerne l'analyse des demandes d'asile des Afghans, depuis l'arrivée au pouvoir des Talibans, il est très difficile, souvent impossible, d'obtenir des informations objectives qui nous permettraient de prendre une décision pour tous les dossiers actuellement en cours. Notre approche actuelle est clairement axée sur l'intérêt des personnes.

1. Ceux qui ont clairement droit à une protection se la voit accordés.
2. Pour les personnes qui ont déjà déposé une demande dans un autre Etat membre – appelées les « Dublinois » - ou qui ont déjà bénéficié d'une protection de la part d'un autre pays de l'UE, nous décidons également en fonction du droit européen.
3. Les dossiers qui risquent actuellement de faire l'objet d'une décision négative sont suspendus jusqu'à ce que nous disposions de plus amples informations. Les tribunaux administratifs ont suivi notre position et ont prolongé les délais pour tenir compte de la nouvelle situation.

Entre la mi-août et la fin de ce mois, 54 Afghans auront obtenu une protection internationale. En parallèle, 71 Afghans nous ont adressé une demande. Les entretiens avec les Afghans se poursuivent, de sorte que plus de personnes recevront ce statut sans aucun doute cette année.

Certains dossiers sont actuellement suspendus, notamment parce qu'ils concernent des personnes qui n'ont jamais vécu en Afghanistan ou qui n'ont pas donné de motifs personnels. Notre ministère a également contacté les avocats des personnes concernées pour qu'ils nous envoient ainsi qu'aux tribunaux, de nouveaux éléments en faveur de leurs clients.

La semaine prochaine, de nouvelles directives de l'EASO sur les demandes d'asile des Afghans seront publiées. Ceci dans le but d'uniformiser le processus décisionnel au sein de l'UE et de limiter ainsi les mouvements secondaires.

Trois remarques pour apporter une clarté générale :

1. Nous n'avons donc pas arrêté le processus de décision des procédures d'asile des Afghans.
2. Le Luxembourg est quasiment le seul pays de l'UE qui n'a pas renvoyé en Afghanistan des Afghans dont la demande d'asile a été déboutée ces dernières années.
3. Tous les Afghans dont la demande a été rejetée en dernière instance peuvent faire une nouvelle demande ou, s'ils travaillent, ils peuvent être bien sûr régularisés par le biais du travail.

Nous avons donc choisi une approche humaine et pleinement conforme à nos obligations internationales et européennes. Toutefois, chaque dossier individuel est soumis à un processus qui comprend des contrôles de sécurité rigoureux, ce qui prend du temps.

Pour une gestion réussie des migrations, la protection de nos frontières extérieures doit également fonctionner correctement. Dans ce contexte, nous attendons avec impatience les propositions de la Commission qui seront présentées dans les prochaines semaines, et qui devraient renforcer l'espace Schengen. Mais la Commission a également l'ambition que nous nous améliorions en matière de migration légale. Elle veut aussi nous faire de nouvelles propositions dans ce contexte. Nous y travaillons depuis notre dernière présidence en 2015 et nous n'arrivons tout simplement pas à être concrets.

Il ne devrait pas y avoir de refoulement à certaines frontières extérieures de l'Europe. Des personnes sont même mortes de froid à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie. Le respect des **droits de l'homme et du droit international** doit être au cœur de toutes nos actions. Bien entendu, cela signifie également que les familles avec enfants doivent être épargnées des conditions déplorables qui règnent dans les camps. Des structures adéquates doivent être créées pour accueillir les personnes pendant le traitement de leur demande. Ils

ne doivent pas être enfermés dans des structures qui sont pires que des prisons. La pression migratoire ne peut nous conduire à mettre entre parenthèses les droits de l'homme dans certaines parties de l'Europe.

Mesdames et messieurs,

La question du **désarmement et de la non-prolifération** est et reste centrale pour la sécurité en Europe et dans le monde. C'est pourquoi le Luxembourg s'engage, avec ses partenaires dans ce domaine, à préserver et à renforcer notre architecture de sécurité. Cela passe, d'une part, par le respect, la mise en œuvre et la promotion des traités et conventions dans ce domaine et, d'autre part, par un dialogue renouvelé et approfondi entre des Etats qui mènent des politiques diamétralement opposées.

Le Luxembourg participe activement aux initiatives visant au **désarmement** de catégories d'armes spécifiques, voire à la **limitation** de certains systèmes d'armements. Cela se fait sur la base de traités internationaux contraignants qui engagent les Etats à atteindre des objectifs concrets. Cela s'applique aux armes conventionnelles, bien sûr, mais surtout aux armes de destruction massive. Dans ce contexte, nous accordons une attention particulière au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), à la convention sur les armes chimiques (CAC), à la convention sur les armes biologiques ou à toxines (BTWC) et aux régimes multilatéraux de contrôle des exportations qui contribuent à réglementer le commerce des technologies sensibles. Nous coopérons avec toutes les initiatives européennes soutenant ces traités et participons activement aux réunions des Etats membres de ces traités, notamment lorsqu'un traité est inscrit sur la liste des traités à réviser. La pandémie a entraîné un certain retard dans le rythme des réunions, ce qui n'est pas bon dans le contexte actuel. Nous préparons activement la conférence d'examen du TNP, qui nous l'espérons, pourra avoir lieu au début de l'année prochaine.

Le Luxembourg ne s'engage pas seulement à interdire ou à réglementer le commerce des armes et des technologies, mais soutient également les mesures responsables et qui suscitent la confiance. C'est particulièrement vrai dans le contexte de l'impact humanitaire du commerce des armes, mais aussi parce que la confiance est la base des mesures de

vérification pour assurer la transparence. La confiance dans ce domaine, comme partout ailleurs, est la pierre angulaire de tout dialogue intergouvernemental, et nous voulons y contribuer.

Partout où nous travaillons de manière multilatérale, nous nous efforçons de mener un véritable dialogue et non un dialogue de sourds. Il s'agit pour nous d'un principe fondamental, notamment en ce qui concerne nos relations avec les pays avec lesquels nous sommes en désaccord. Après tout, vous n'avez pas besoin d'être d'accord pour vous parler. Le dialogue reste le meilleur moyen de parvenir à la clarté et de formuler des messages précis. Dans cette logique de dialogue, nous saluons expressément le fait que les deux **plus grandes puissances nucléaires, les Etats-Unis et la Russie, aient entamé un nouveau dialogue stratégique**. Ils ont également réaffirmé le principe de base que Reagan et Gorbatchev avaient établi il y a plusieurs décennies : « Une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée. » (« *Nuclear war cannot be won and must never be fought* »).

Les crises récentes nous ont montré qu'un leadership climatique et économique forts de l'Europe sont d'une centralité essentielle. Alors qu'il y a quelques années, on pensait qu'avec l'épanouissement des démocraties dans le monde, nous allions entrer dans une phase qui ressemblerait à la « fin de l'histoire », comme l'a formulé Francis Fukuyama après la chute du Mur de Berlin, nous avons assisté à des développements récents qui offrent une alternative à nos démocraties libres et fondées sur le marché.

Nous avons reculé fermement vers un **monde multipolaire**. L'UE doit s'adapter à cette nouvelle réalité et renforcer sa position dans une nouvelle constellation mondiale. Nous sommes entrés dans une ère de nouvelles rivalités régionales, dans laquelle les grandes puissances rééquilibrent leurs relations les unes avec les autres.

Dans ces conditions, la réponse doit être : plus d'Europe. Nous avons maintenant besoin d'une Europe qui croit en elle-même. Une Europe confiante. Une Europe qui sait faire preuve de compassion. Mais surtout, une Europe courageuse. C'est pourquoi nous devons aussi donner à l'Europe les moyens d'agir **comme un pôle majeur dans le nouveau monde multipolaire**, en défendant nos valeurs de solidarité, de droits de l'homme et d'Etat de droit.

Ces évolutions nous obligent naturellement aussi à réfléchir à **notre particularité** et à la manière dont nous pouvons représenter au mieux nos positions au monde extérieur. Cela commence, bien sûr, dans notre voisinage immédiat, la **Grande Région**. Ici, nous nous étions déjà repositionnés au sein du ministère des Affaires étrangères avant la crise et nous avons également approfondi notre coopération avec le département de la Grande Région de ma collègue ministre Corinne Cahen. Cela nous a aidé durant la crise. Nous allons continuer sur cette voie et voir comment nous pouvons nous améliorer, dans nos ambassades dans les pays voisins ou à travers le réseau de nos consuls honoraires dans la Grande Région.

En Europe aussi, nous devons régulièrement nous remettre en question afin de nous assurer que nous utilisons nos ressources de la meilleure façon possible pour nous adapter aux nouvelles réalités. Pour cette raison, il a été décidé d'ouvrir une **ambassade en Irlande**. Cette évaluation permanente se fait non seulement en coopération avec les autres ministères, mais aussi en dialogue avec nos acteurs économiques.

Mesdames et messieurs,

La nouvelle multipolarité du système international des Etats représente une nouvelle réalité dans laquelle l'équilibre des pouvoirs est en train de changer. Pour cela, je le répète, nous avons besoin d'une Europe forte qui n'a pas peur de suivre ses convictions. Cela s'applique avant tout à **notre voisinage immédiat**.

Si l'on regarde au-delà des frontières de l'Union européenne, force est de constater que les mêmes conditions ne prévalent pas partout sur notre continent.

Dans le **voisinage de l'UE**, le Luxembourg reste un partisan convaincu de l'élargissement de l'Union européenne aux **pays des Balkans occidentaux** sur la base du respect des critères de Copenhague. Ceci est basé sur la promesse faite en 2003 à tous les pays des Balkans.

Les pays candidats peuvent fixer le rythme des négociations d'adhésion en fonction de leur propre programme de réformes. Plus la mise en œuvre de ces réformes est rapide, plus un

pays se rapproche de l'UE. Les règles du club sont claires et bien connues ; il s'agit de la mise en œuvre de l'acquis communautaire. Bien entendu, nous continuerons à encourager les pays à mettre en œuvre ces réformes nécessaires, qui ne sont pas toujours faciles. Nous restons également déterminés à soutenir ce processus sur le plan politique et financier. Néanmoins, comme dans tous les cycles d'élargissement précédents, la tâche principale doit venir des pays candidats.

Malheureusement, les progrès dans de nombreux domaines n'ont pas été aussi rapides que nous l'avions espéré, et l'évolution dans le domaine des valeurs démocratiques dans certains pays est particulièrement décevante. Ici, nous allons y regarder de plus près, peut-être même beaucoup plus que nous ne l'avons fait dans le passé. Dans le même temps, nous continuerons à soutenir ces pays dans leur processus d'intégration à l'UE. Nous le faisons par le biais de nos programmes bilatéraux d'assistance technique, qui fournissent aux pays candidats une formation et une expertise sur la manière de mettre en œuvre la législation et les normes de l'UE et de renforcer les capacités dans des domaines clés. Par le biais de nos contributions aux institutions financières internationales, nous aidons également à développer les PME dans les Balkans ou à soutenir les femmes dans la création d'entreprises. Ces dernières années, cependant, nous avons également élargi notre soutien bilatéral à la société civile de ces pays, ainsi que notre soutien à la liberté de la presse et à la protection des minorités. En outre, le ministère des affaires étrangères octroie un certain nombre de bourses aux étudiants de la région pour qu'ils étudient le droit européen.

Les progrès dans les Balkans n'avancent pas aussi vite qu'on l'espérait. Il y a plusieurs raisons à cela. L'une d'entre elles est l'histoire tragique récente et, surtout, le fait que ces événements sont encore détournés par divers cercles politiques pour faire passer leurs intérêts particuliers. Malheureusement, nous sommes encore loin d'une **véritable réconciliation**, telle que nous l'avons réalisée ici après la Seconde Guerre mondiale. Le Kosovo n'est certes pas encore officiellement un pays-candidat, mais la situation tendue le long de la **frontière entre le Kosovo et la Serbie** est un bon exemple de la fragilité dans les Balkans. Le dialogue entre Pristina et Belgrade fait du surplace et menace de vaciller. Bien qu'un compromis négocié par l'UE ait pu être trouvé le 30 septembre pour apaiser les tensions dans le nord du Kosovo et œuvrer à une solution durable garantissant la liberté de circulation pour tous, d'autres

mesures sont nécessaires pour désamorcer la situation sur le terrain. Les deux parties doivent s'engager dans un dialogue constructif afin de progresser rapidement et de parvenir à une normalisation complète de leurs relations.

La **Macédoine du Nord et l'Albanie** ont rempli toutes les conditions pour l'ouverture des négociations d'adhésion. Malheureusement, l'adoption du cadre de négociation avec la Macédoine du Nord demeure toujours bloquée, notamment en raison des positions complexes, voire incompréhensibles, de la Bulgarie, qui sont en lien avec l'histoire, l'identité et la langue de la Macédoine du Nord. Nous devons sortir de cette impasse et nous assurer que nous avançons sur cette question. Nous ne devons pas décevoir les citoyens d'Albanie et de Macédoine du Nord ! Il en va également de la crédibilité de notre politique d'élargissement.

Nous voyons les effets négatifs du non-respect de nos promesses dans la déstabilisation de l'un des gouvernements les plus pro-européens des Balkans, à savoir celui de la Macédoine du Nord.

La situation en **Turquie** est et reste extrêmement difficile, mais nous ne devons pas oublier que la Turquie est un partenaire important pour l'Europe. Dans tous nos échanges avec la Turquie, nous devons souligner que les droits de l'homme et l'Etat de droit ne sont pas négociables. Nous nous engageons à maintenir ouverts les canaux de communication avec Ankara afin d'avoir un impact positif sur le gouvernement turc. Nous sommes très préoccupés par la situation des droits de l'homme et de l'Etat de droit en Turquie. Rien ne peut justifier l'emprisonnement de journalistes, d'universitaires et de représentants politiques de l'opposition sans inculpation légale et sans procès équitable. Le défenseur des droits de l'homme Kavala, comme beaucoup d'autres, est emprisonné – innocent - depuis quatre ans. Sans procès. La Turquie est membre du Conseil de l'Europe et est en train de s'éloigner de plus en plus des principes de ce Conseil. Nous suivons de très près la situation et continuerons à le faire avec nos partenaires européens, pour le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit en Turquie, notamment par le biais de projets bilatéraux, y compris avec des représentants de la société civile. Le Luxembourg n'est actuellement pas favorable à ce que l'UE fasse des concessions sur des questions telles que l'union douanière ou l'exemption de visa, tant que les droits de l'homme seront bafoués dans ce grand et important pays.

Outre la promotion de l'Etat de droit et des droits de l'homme, la stabilité dans notre voisinage reste naturellement l'un de nos principaux objectifs. Dans notre voisinage immédiat, dans le **Caucase du Sud**, il y a eu jusqu'à récemment une guerre entre deux pays qui sont tous deux membres du Partenariat oriental de l'Union européenne. Même s'il y a maintenant un cessez-le-feu entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, nous savons que la situation reste tendue. Suite à cette guerre, beaucoup d'efforts restent à faire entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. L'UE peut y apporter sa contribution et nous espérons que la Turquie utilisera son influence dans la région de manière positive. En **Biélorussie**, Loukachenko s'entête depuis les élections truquées de l'année dernière. La dictature est ici en plein essor. Après avoir réprimé l'opposition dans son propre pays, il s'est comporté comme un brigand et n'a pas hésité à faire faire un demi-tour à un vol Ryanair pour arrêter Roman Protasevic, un critique du régime. Durant l'été, il a commencé à instrumentaliser les migrants, principalement originaires d'Afrique et de Syrie, pour mettre les pays de l'UE en détresse. M. Loukachenko joue avec des vies humaines pour faire chanter l'UE. L'UE continue de soutenir la société civile biélorusse qui est en désaccord avec les politiques inconsidérées de Loukachenko. Nous sommes solidaires des pays de l'UE qui subissent des pressions et nous les soutenons également de manière bilatérale par une aide concrète. Toutefois, comme je l'ai déjà dit, nous nous attendons à ce que la sécurisation des frontières extérieures de l'UE soit conforme au droit communautaire et au droit international. Les scènes qui se sont déroulées à cette frontière ces dernières semaines sont inhumaines.

En **Ukraine**, où je me suis rendu deux fois cette année, la situation concernant la Crimée et la région du Donbass ne s'est pas améliorée non plus. Notre voisinage oriental, si important pour notre propre stabilité, est toujours dans un Etat très fragile.

L'occasion de donner un nouvel élan à la région se présentera en décembre lorsque nous rencontrerons les six pays du Partenariat oriental pour un sommet. Il est dans notre intérêt européen que cette région puisse s'épanouir dans la paix et se développer économiquement. Bien sûr, M. Loukachenko ne sera pas à la table des négociations, mais j'espère qu'une solution pourra être trouvée pour que la Biélorussie conserve, d'une manière ou d'une autre, une relation avec l'UE, car le peuple biélorusse mérite mieux.

Je regrette qu'avec notre principal partenaire oriental, à savoir la **Russie**, nous n'ayons toujours pas pu trouver le moyen de porter nos relations à un autre niveau. Je reste convaincu que nous pouvons coopérer dans de nombreux domaines - la protection du climat, la lutte contre le terrorisme, le processus de paix au Moyen-Orient ou le secteur énergétique. Mais pour ce faire, nous devons rétablir la confiance nécessaire. Malheureusement, les quelques opportunités qui se sont présentées n'ont pas pu être saisies. La fermeture de la représentation russe auprès de l'OTAN à Bruxelles n'a pas aidé. La Russie et l'UE s'éloignent l'une de l'autre. Ceci n'est pas bien. Avec nostalgie, je regarde parfois 10 à 15 ans en arrière, à une époque où le partenariat était une réalité. Eh bien, la nostalgie et la politique étrangère ne font pas bon ménage. La politique étrangère, la patience et l'intelligence le font. Au cours de cette décennie, le monde ne peut certainement pas être dirigé par l'hostilité totale entre l'Amérique et la Chine d'une part, et la même aversion politique entre l'Europe et la Russie d'autre part. Outre le fait que ce serait de la dynamite pour la paix mondiale, les grands objectifs d'aujourd'hui - tels que la neutralité en CO2 d'ici le milieu du siècle - échoueraient lamentablement en raison d'une menace latente de déstabilisation pesant sur toute coopération multilatérale. L'UE n'est pas un gendarme du monde, mais l'histoire de l'Europe du XX^e siècle doit à la fois mettre en garde et montrer qu'une culture civilisée des relations et que la paix sont possibles.

Mesdames et messieurs,

Il reste beaucoup à dire sur la **fragilité de notre voisinage et sur la nécessité pour l'UE d'y jouer pleinement son rôle**. Nous devons convaincre la **Tunisie**, et en particulier son président, de rétablir l'Etat de droit et les institutions démocratiques. Les dernières évolutions dans ce pays doivent nous inquiéter. Les Constitutions ne peuvent être modifiées par décret présidentiel. La démocratie y marche sur la tête. Le processus de paix en **Libye** est sur une bonne voie, mais toutefois fragile, et les élections prévues en décembre constituent une étape importante. Nous devons travailler avec tous les partenaires pour faire avancer la **transition au Mali** et convaincre les autorités maliennes que l'Europe est le bon partenaire et non les mercenaires du groupe Wagner, qui ne connaît ni le droit international ni la conscience.

Au-delà de notre voisinage, l'UE est un acteur et un partenaire mondial. Fin octobre, j'étais à Kigali, au Rwanda, où j'ai eu un échange de vues avec nos partenaires africains dans le cadre de la **réunion UE-Union africaine**. Il s'agissait d'une étape importante dans la perspective du sommet Union africaine-Union européenne qui se tiendra l'année prochaine en février. Au-delà du caractère solennel, il est essentiel d'envoyer le signal que l'Europe reconnaît l'importance de l'Afrique et non seulement comme source de guerre, de violence, de migration ou de trafic de toutes sortes. L'Afrique est et reste un continent avec de grandes opportunités et un grand potentiel, pour lequel l'Europe doit également montrer son propre intérêt. Dans le contexte actuel, alors que d'autres acteurs mondiaux renforcent leur présence en Afrique, l'Europe doit aussi être représentée avec ses valeurs. Il est temps que nous établissions un nouveau partenariat avec l'Afrique et que nous considérions ce continent comme un partenaire à part entière et non comme un simple bénéficiaire de la politique européenne de développement. L'Afrique est aussi un acteur politique et économique au potentiel énorme, notamment avec une population dynamique et jeune, dont nous devons aussi tenir compte dans ce rôle.

Malheureusement, le continent est toujours en proie à des problèmes bien connus, en premier lieu les guerres et les coups d'Etat militaires qui entraînent des violations des droits de l'homme et des urgences humanitaires. Les putschs militaires, dont nous pensions qu'ils faisaient désormais partie de l'histoire, ont de nouveau le vent en poupe. Nous l'avons constaté au Mali et au Tchad, en plus récemment en Guinée et au Soudan.

Il y a presque exactement un an, une guerre brutale a éclaté dans le nord de l'**Éthiopie**, au Tigré, qui plus est dans le pays dont le premier ministre avait reçu le prix Nobel de la paix en 2019 pour son engagement en faveur de la paix avec son voisin érythréen. Cette crise humanitaire qui y sévit actuellement est effrayante : sept millions de personnes dépendent désormais de l'aide humanitaire. Il y règne une famine aiguë. Le rapport publié la semaine dernière par le Bureau de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, en coopération avec la commission éthiopienne des droits de l'homme, a documenté l'ampleur de la souffrance humaine au Tigré. Ce rapport constitue une étape importante pour traduire en justice les coupables de graves atteintes aux droits de l'homme. Malheureusement, lorsque j'ai rendu visite au Secrétaire général des Nations Unies, M. Guterres, à New York il y a quelques

semaines, ses déclarations n'étaient pas empreintes d'optimisme. Les dernières nouvelles suscitent l'inquiétude. Les rebelles du Tigré marchent sur Addis, et le Premier ministre Abiy a appelé les habitants à se munir d'armes pour défendre la capitale. C'est un scénario qu'il faut absolument éviter. Le Luxembourg, tout comme nous tous dans l'UE, devons continuer de nous engager pour la mise en place d'un cessez-le-feu définitif. Seul un dialogue politique peut mener à une solution. Dans ce contexte, il faut se féliciter qu'au cours des deux derniers jours, une dynamique plus positive a pu être créée, sous la conduite des Etats-Unis et de l'Envoyé spécial de l'Union africaine M. Obasanjo. L'Ethiopie reste un acteur important dans toute la région, raison pour laquelle il faut impérativement trouver une solution politique.

Mesdames et messieurs,

La **Chine** est et reste un partenaire important pour nous, mais elle est aussi un concurrent qui, dans une large mesure, ne partage pas nos valeurs. Cela est apparu encore plus clairement l'année dernière lorsque l'UE a dû décider de sanctions contre les responsables de violations des droits de l'homme et de camps de travail forcé dans le Xinjiang. La Chine a imposé de son côté des sanctions à des membres du Parlement européen et à des parlementaires nationaux, à des universitaires, à des centres de recherche et des groupes de réflexion, ainsi qu'à des diplomates de l'UE. Comme vous le savez, trois Luxembourgeois sont également concernés par ces sanctions en raison de leur fonction. Ces sanctions chinoises sont regrettables et inacceptables, et nous espérons pouvoir trouver une solution ici aussi grâce au dialogue avec la Chine. L'UE doit être à la fois en mesure de parler de nos intérêts communs avec la Chine, que des questions plus difficiles comme les droits de l'homme. Une chose est claire : l'UE ainsi que le Luxembourg continueront à œuvrer pour le respect des droits de l'homme, également au Xinjiang. Il faut espérer que le principe de la « politique d'une seule Chine » ne sera pas remis en question par une intervention militaire à Taïwan. Cela ferait certainement basculer la paix mondiale dans une phase de turbulence. Nous sommes également préoccupés par la situation à Hong Kong. La loi sur la sécurité nationale restreint considérablement la liberté d'expression et crée un climat de contrôle permanent.

Nous continuons également à rechercher le **dialogue et la coopération avec la Chine** sur des questions telles que la lutte contre la pandémie et le changement climatique, où la Chine a un rôle clé à jouer. Il en va de même pour aborder et résoudre les problèmes régionaux - j'en

ai déjà parlé dans le contexte de l'Afghanistan, où nous devons essayer de travailler avec la Chine. La Chine et l'UE ont un intérêt commun à ce que l'Afghanistan soit stable et pacifique et ne présente aucun danger pour quiconque.

Dans les nouvelles confrontations auxquelles nous assistons au niveau international, non seulement l'équilibre des forces a changé, mais aussi les moyens par lesquels on tente de déstabiliser l'adversaire. Dans ce contexte, le **cyberespace** devient de plus en plus pertinent en tant qu'espace de conflit en raison de sa multipolarité naturelle.

Au fil des ans, le cyberespace s'est développé non seulement en tant qu'espace d'information libre pouvant neutraliser la censure et permettre la liberté d'expression dans le monde entier. Certains acteurs ont compris que cette liberté et cette ouverture absolues du cyberespace peuvent être utilisées de manière abusive pour atteindre des objectifs géopolitiques en termes de désinformation, d'espionnage et de sabotage.

Il est inquiétant de constater que l'information peut facilement être utilisée comme arme avec peu d'efforts et de coûts, avec des conséquences énormes pour notre système politique et notre société ouverte. Ces méthodes hybrides et cybernétiques visent à saboter le processus démocratique, ainsi qu'à déstabiliser et intoxiquer nos interactions sociales en diffusant des mensonges ciblés. Ils exploitent l'ouverture de notre société sous le couvert de la liberté d'expression, comme nous l'avons vu lors des élections américaines de 2016 ou plus récemment à propos de la vaccination COVID. Il ne faut pas être naïf ici !

Les cyberattaques visent aussi régulièrement les infrastructures de nos pays occidentaux. Ces méthodes hybrides et cybernétiques restent dans une zone grise sans franchir, et il est ainsi particulièrement difficile de repousser de telles attaques et de défendre nos valeurs et nos principes dans le cyberespace.

Nous devons donc œuvrer pour que **le droit international s'applique également dans le cyberespace** et soit respecté par tous les Etats. Alors que nous sommes devenus de plus en plus dépendants de l'internet et de la communication virtuelle sans frontières pendant la pandémie, nous avons pris conscience de la valeur d'un cyberespace libre et démocratique.

Mesdames et messieurs,

Malgré la pandémie, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour **promouvoir notre économie dans le monde entier**. Notre réseau d'ambassades, de consulats et de bureaux de commerce et d'investissements était plus que jamais au service de nos citoyens et de nos entreprises, qui étaient souvent contraints de gérer leurs opérations internationales à distance. Nos collaborateurs sur le terrain ont souvent été en mesure d'apporter une aide solide et de faire avancer les dossiers importants.

La **connectivité entre l'Europe et l'Asie** est de plus en plus importante et sera renforcée par la nouvelle stratégie Indo-Pacifique de l'UE. Notre réseau diplomatique en Asie aide nos entreprises à établir des contacts plus étroits sur ces marchés. Cela renforce encore nos relations économiques sur les marchés établis tels que la Chine, le Japon ou la Corée du Sud. Comme annoncé cette année, le Luxembourg sera également présent avec un pavillon à l'Expo 2025 à Osaka. C'est un signal important qui renforce notre partenariat et notre amitié de longue date avec le Japon.

Dans le même temps, nous sommes constamment à la recherche de nouvelles opportunités pour nos entreprises sur les marchés émergents comme l'ANASE. L'année prochaine, nous organiserons à nouveau notre Journée traditionnelle de l'ANASE à Luxembourg.

La pandémie a aussi occasionnellement aidé nos entreprises à **accéder à de nouveaux marchés**. Par exemple, B Medical Systems de Hosingen, qui fabrique des réfrigérateurs spéciaux pour le secteur médical, a pu, avec le soutien du gouvernement et de notre ambassade à Delhi, installer une usine en Inde en un temps record. De là, ils produisent maintenant leurs réfrigérateurs de vaccins pour le marché indien et régional. Le cadre de nos relations économiques avec l'Inde a également été élargi l'année dernière par une série d'accords entre nos régulateurs, nos bourses et nos agences de promotion.

Mesdames et messieurs,

La stabilité politique et la sécurité dont nous jouissons en Europe exigent toutefois plus qu'une simple coopération avec nos partenaires et alliés et qu'un dialogue avec nos concurrents. **Notre sécurité dépend également de notre capacité, en tant qu'UE, à devenir**

capable d'agir et d'avoir voix au chapitre. Après tout, il s'agit de notre continent, où nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir des discussions qui nous dépassent. Le Luxembourg continuera donc à œuvrer pour que nous parlions d'une seule voix dans nos échanges avec nos partenaires dans un monde polarisé. En tant qu'UE, nous devons contribuer à façonner un cadre de sécurité qui s'appuie sur nos valeurs et pose les jalons d'une interaction interétatique pacifique.

C'est pourquoi nous participons activement aux travaux de l'UE visant à élaborer une **boussole stratégique** pour l'Union. Cette boussole, qui sera adoptée en mars prochain, donnera à l'UE une orientation dans un monde multipolaire. Nous devons nous adapter à la nouvelle multipolarité et renforcer le rôle de l'UE. Ici aussi, en matière de politique étrangère et de défense, la réponse est plus d'Europe, une Europe qui croit en elle-même, au lieu d'une Europe qui se remet constamment en question. La boussole stratégique n'apportera pas de réponse à toutes les situations, mais elle nous aidera au sein de l'UE à nous mettre d'accord sur les défis et les menaces auxquels l'UE est confrontée, et sur les moyens et instruments dont nous disposons pour y répondre.

Nous devons cesser de réinventer la roue à chaque crise et de regarder toujours un peu de manière craintive vers l'OTAN et les Etats-Unis. **Bien sûr, l'OTAN reste la pierre angulaire de notre défense collective,** et le Luxembourg est un allié engagé qui apporte des contributions qui bénéficient beaucoup à l'OTAN et à tous ses alliés, par exemple dans le domaine spatial. Mais l'OTAN demeure une alliance de défense régionale, et dispose de beaucoup moins d'instruments que l'UE pour répondre aux crises internationales. **L'UE dispose d'instruments** dans les domaines de la politique commerciale, de la politique de sanctions et de la politique de développement. L'UE dispose d'un réseau de délégations européennes dans le monde entier, l'UE entretient des relations avec tous les pays, l'UE a des programmes d'action et d'aide allant de la protection du climat à la fourniture de vaccins. **L'UE peut et doit se tenir debout en matière de sécurité et de défense.** Je suis un peu fatigué de la discussion sur la complémentarité entre l'OTAN et l'UE. Bien sûr, tout ce que l'UE fait en matière de défense est complémentaire de l'OTAN ! Nous n'avons pas de double budget, et aucun des 21 Etats membres de l'UE qui sont également membres de l'OTAN ne pourrait se permettre de faire des choses des deux côtés qui ne soient pas entièrement compatibles. Nous ne sommes pas

schizophrènes. Plus nous sommes positionnés à 27 dans l'UE, plus nos systèmes sont interopérables, mieux c'est pour l'OTAN. Il est également évident qu'une défense européenne implique que nous, en Europe, achetions également des équipements européens et développiions des équipements européens.

L'Afghanistan, tout comme la pandémie de la COVID, nous a montré qu'en tant que communauté internationale, nous ne sommes jamais totalement préparés aux crises majeures auxquelles nous sommes confrontés. Je suis convaincu que tout effort visant à rendre l'UE plus indépendante dans le domaine de la sécurité nous rendra collectivement plus résistants aux prochaines crises et renforcera notre **partenariat outre-Atlantique**. Les Etats-Unis ont besoin d'une Europe forte, bien organisée et capable de prendre soin d'elle-même.

« **America is back** » (« L'Amérique est de retour »), a déclaré Joe Biden lorsqu'il s'est adressé aux alliés pour la première fois en tant que nouveau Président des Etats-Unis lors du sommet de l'OTAN en juin. Il est vrai que le discours de la Maison Blanche a changé depuis le 20 janvier, et il est rassurant de constater que nous avons dépassé l'ère Trump et ses surprises permanentes. Les Etats-Unis sont à nouveau un partenaire digne de confiance pour l'UE et l'ensemble de la communauté internationale. Les Etats-Unis sont redevenus prévisibles dans leur politique internationale. Il demeure inquiétant d'observer l'importante influence exercée par Trump sur le Parti républicain, et ce malgré le désastre de l'assaut contre le Capitole le 6 janvier de cette année. Une vraie attaque contre la démocratie a lieu en ce moment dans de nombreux états contrôlés par les Républicains, pour imposer un blocage massif des votes par correspondance, tout comme les restrictions imposées pour rendre l'enregistrement des votants plus restrictif et compliqué afin d'en limiter le nombre. Une honte pour la démocratie américaine, et une menace latente pour 2024.

« America is back » n'est pas suffisant. Il faut aller au-delà de ces déclarations et analyser ce que cela signifie exactement. Après presque dix mois, le constat est mitigé : les Etats-Unis sont un partenaire important pour l'UE, mais cela ne résout pas tous les problèmes. Cela vaut également pour les relations commerciales, où certains chapitres difficiles ne sont pas encore clos. Dans le domaine de l'acier et de l'aluminium, de bonnes nouvelles sont à noter depuis quelques jours : L'UE et les Etats-Unis ont convenu de travailler à un accord général, et en

attendant, d'autoriser l'importation de l'acier et de l'aluminium européens sans droits de douane, dans des quantités autorisées avant l'ère Trump. De cette manière, l'UE peut continuer à suspendre ses contre-mesures tarifaires sur les produits américains comme le whiskey et les Harley Davidson. Le premier Conseil américano-européen du commerce et de la technologie, qui s'est tenu à Pittsburgh en septembre, a aussi constitué une étape importante. Dans les semaines et les mois à venir, il faudra **continuer de renforcer la confiance dans la relation transatlantique pour faire digérer** le retrait non coordonné d'Afghanistan et l'annonce surprise du partenariat AUKUS.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais vous donner deux autres exemples qui, d'une part, soulignent la valeur de la diplomatie européenne et, d'autre part, illustrent ce qui se passe si nous ne faisons rien ou pas assez.

1. D'une part, nous avons l'**accord nucléaire avec l'Iran**, signé en 2015, qui reste l'une des plus grandes réussites de la diplomatie européenne. En 2017, quelqu'un est arrivé et a pensé qu'il devait briser cet accord. Cependant, malgré tous ses efforts, il n'a pas réussi. Pourquoi ? Eh bien, parce que l'UE s'est unie et a dit non, nous tenons à cet accord et nous ne nous laisserons pas détourner de la diplomatie et de la coopération.

Nous devons maintenant faire tout ce qui est en notre pouvoir pour remettre le « JCPOA » sur les rails. L'UE a passé des mois à coordonner les négociations à Vienne pour obtenir des Américains qu'ils abandonnent leurs sanctions et rejoignent l'accord, en échange du respect par l'Iran des restrictions nucléaires. Depuis l'élection du nouveau Président iranien Ibrahim Raisi, les discussions sont en suspens. Lorsque j'ai rencontré le nouveau ministre iranien des affaires étrangères à New York en septembre, je lui ai dit très clairement : « Il est maintenant minuit moins cinq, vous devez absolument retourner à Vienne à la table des négociations ! » Le 29 novembre, les négociations reprendront enfin à Vienne. Il est dans l'intérêt des Etats-Unis et de l'Iran de mettre rapidement un terme à ce processus.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour souligner que nous ne fermons en aucun cas les yeux sur la **politique régionale destructrice de l'Iran, ni sur la répression brutale**

et les violations des droits de l'homme dont souffrent gravement les minorités religieuses, telles que les Bahá'í. Cette répression doit enfin prendre fin, et je l'ai également fait savoir très clairement au ministre iranien des affaires étrangères, et c'est pourquoi le Luxembourg et l'UE poursuivront leur engagement dans ce domaine.

2. Il faut aussi anticiper les conséquences possibles si l'UE et la communauté internationale ne s'engagent pas suffisamment, comme on a pu le constater cette année encore à **Gaza**. Tant que nous ne nous attaquerons pas aux racines fondamentales du conflit entre Israël et les Palestiniens, les peuples de la région resteront prisonniers d'un cercle vicieux de haine, de violence et de destruction. Permettez-moi de vous rappeler que nous ne parlons pas ici de la première guerre de Gaza, mais de la quatrième depuis 2008. Et si rien ne change fondamentalement, la cinquième viendra très certainement.

En Cisjordanie et à Jérusalem-Est, la **solution des deux Etats** est systématiquement détruite par Israël depuis de nombreuses années. Si Israël classe sans preuve six ONG palestiniennes comme organisations terroristes, ce n'est qu'un pas de plus dans cette direction. Mais si nous voulons inverser cette tendance, les Palestiniens doivent bien sûr mettre aussi de l'ordre dans leurs affaires. J'ai également dit au Premier ministre de l'Autorité palestinienne, qui nous a rendu visite récemment : il est inadmissible qu'ils restent dans un conflit éternel et que les jeunes n'aient jamais leur mot à dire parce qu'il n'y a pas d'élections. Bientôt il sera trop tard, et il n'y aura plus de retour en arrière possible. Mais quelle est l'alternative à la solution à deux Etats ? Un Etat unique avec des conflits constants et une inégalité systématique ? Cela ne peut en aucun cas être la réponse. Un tel Etat ne serait pas non plus une solution durable pour Israël, s'il veut développer la paix et la sécurité dans sa région.

L'UE doit enfin remettre ce que l'on appelle le **processus de paix au Moyen-Orient** en tête de sa liste de ses priorités et, en particulier, insister pour qu'Israël applique enfin les accords d'Oslo qu'il a signés dans les années 1990. Nous avons une responsabilité historique envers Israël et la Palestine, et nous sommes les amis d'Israël et de la Palestine. Ce n'est pas une question d'être POUR ou CONTRE l'un ou l'autre, c'est une question de droit à l'autodétermination, c'est une question du respect du droit international, du respect des droits de l'homme, de respecter ce qui a été signé, et de la possibilité pour tous les peuples

entre le Jourdain et la Méditerranée de vivre en paix, en sécurité et dans la dignité. Pas plus, mais pas moins non plus.

La pandémie nous a rapprochés. Il est devenu évident pour beaucoup que des crises de cette ampleur ne peuvent être surmontées seuls, et cela nous a montré combien la solidarité européenne est importante. La **valeur ajoutée de l'Union** est grande lorsque nous travaillons ensemble dans un esprit de solidarité.

Maintenant que nous voyons la lumière au bout du tunnel, il est important de consolider ces leçons positives de la crise et de renforcer la cohésion au sein de l'UE pour mettre les citoyens au cœur de nos politiques - en particulier **les jeunes**.

La crise de la COVID-19 a été une période qui a beaucoup ébranlé une grande partie de la jeune génération. Les jeunes étaient souvent livrés à eux-mêmes : pas d'études normales, pas de possibilité de voyager et pas d'événements sociaux entre amis.

Cependant, l'avenir appartient à la jeunesse. Il est donc d'autant plus important aujourd'hui de replacer les jeunes au centre de notre attention. Pour leur montrer que nous prenons leurs préoccupations et leurs craintes au sérieux. En évitant qu'il y ait un conflit de générations.

« L'avenir est entre vos mains » - telle est également la devise de la **Conférence sur l'avenir de l'Europe**. La conférence offre aux citoyens de toute l'Europe l'occasion d'exprimer leurs attentes à l'égard de l'Union européenne. Avec les citoyens, de nouvelles idées et propositions peuvent être développées pour rapprocher l'Union des citoyens. Ceci, également, dans le but de contribuer au renforcement de la légitimité démocratique de notre Union.

Bien entendu, la conférence est aussi l'occasion d'aborder les tendances négatives et les critiques à l'égard de l'Union et de contribuer ensemble à renforcer l'Union et à mieux se préparer aux défis futurs. Je ne peux donc qu'encourager les citoyens à participer activement à ce processus.

Nous devrions en particulier écouter les craintes et les espoirs des **jeunes** dans ce processus. C'est dans cet esprit que j'ai eu une discussion avec le secrétaire d'Etat allemand Michael Roth au printemps avec des jeunes de lycées allemands, français et luxembourgeois. Afin de faciliter un échange honnête et constructif et de toucher le plus grand nombre de personnes possible, ce débat nécessite cependant un effort conjoint de tous les acteurs. Je suis d'autant plus heureux de constater que **la Chambre** a également créé un certain nombre de formats intéressants pour le dialogue avec les citoyens sur l'avenir de l'Europe.

Toutefois, ne préjugeons pas les **conclusions** de la conférence et ne parlons pas déjà de changements institutionnels. J'ai plutôt l'impression que nous devrions nous concentrer davantage sur les préoccupations quotidiennes de nos citoyens : l'économie, le travail, le climat et les questions sociales - au lieu de discuter des organes de décision et des questions de personnel. Écoutons donc d'abord les préoccupations et les idées des citoyens. Au printemps 2022, les conclusions seront présentées sous la présidence française.

La conférence sur l'avenir de l'Europe a été officiellement lancée le 9 mai. 71 ans plus tôt, en 1950, également un 9 mai, Robert Schuman posait pour sa part la première pierre de notre construction européenne.

La création de la **Communauté européenne du charbon et de l'acier** (CECA), le 18 avril 1951, a marqué le début d'un projet de paix et de cohésion, fidèle à la devise « L'Union fait la force », qui a préservé la prospérité de l'Europe pendant plus de 70 ans.

L'exécutif de la CECA, la « **Haute Autorité** », a tenu sa première réunion à Luxembourg le 10 août 1952. L'année 2022 marque le 70^e anniversaire de la présence de l'exécutif européen à Luxembourg. 70 ans d'intégration européenne concrète, dans laquelle le Luxembourg a pu jouer un rôle de premier plan et a contribué à la façonner.

Ce rôle historique et la contribution du Luxembourg à l'intégration européenne se reflètent dans notre politique de siège engagée et active.

J'ai déjà souligné au début de ce discours combien il est important de défendre l'Etat de droit, également au sein de l'UE. Le **Parquet européen**, ayant son siège à Luxembourg, joue ici aussi un rôle clé dans ce domaine. Depuis le 1^{er} juin 2021 et jusqu'à la mi-septembre, le Parquet européen a déjà ouvert environ 300 enquêtes dans le cadre de son travail opérationnel. Cela implique un préjudice total potentiel pour le budget de l'UE d'environ 4,5 milliards d'euros. Il convient donc de souligner que les 130 postes qui ont été attribués au Parquet européen pour le siège de Luxembourg jusqu'en 2021, dont un grand nombre de juristes hautement qualifiés, d'experts financiers et d'informaticiens, ont déjà été pourvus. En raison de l'augmentation de la charge de travail du ministère public, la Commission a également proposé de renforcer le ministère public européen avec 118 postes supplémentaires en 2022. Le gouvernement ne peut que soutenir pleinement cette démarche. Trois étages supplémentaires de la Tour B, le siège du Parquet européen au Kirchberg, ont déjà été achevés ces jours-ci.

Dans le domaine de la justice, 2021 a également apporté d'autres développements positifs : la **Juridiction unifiée du brevet (JUB)** est sur le point d'entrer en vigueur, après plusieurs retards dus en partie au Brexit. Depuis 2013, le Luxembourg participe activement aux préparatifs de cette nouvelle juridiction, qui sera compétente pour le brevet européen unitaire. La Cour d'appel et le greffe de la JUB seront ici à Luxembourg. Les bureaux du Nouvel Hémicycle sont déjà prêts.

Aux côtés du Parquet européen, cette nouvelle juridiction renforcera encore le statut du Luxembourg en tant que centre de compétence en matière de justice européenne.

Nous continuons également à œuvrer pour développer le Luxembourg en tant que siège des **institutions financières européennes**, notamment en favorisant les synergies dans le cadre des nouveaux instruments financiers dont dispose la Commission, avec des organismes tels que la Banque européenne d'investissement (BEI) ou le Mécanisme européen de stabilité (MES). Nous travaillons également activement avec le MES pour la construction de son nouveau bâtiment, plus grand, au Kirchberg : Il s'agit d'une étape importante qui reflète non seulement l'élargissement constant des compétences du MES, mais aussi la reconnaissance du Luxembourg en tant que siège des institutions européennes.

Dans ce contexte, je tiens à remercier tous les autres ministères et administrations, en particulier le Ministère des finances et l'Administration des bâtiments publics, pour leur coopération et leur engagement à l'égard de notre politique de siège.

En ce qui concerne le troisième grand domaine, le domaine numérique, j'ai pu inaugurer en mai de cette année, avec le ministre de l'économie et le Commissaire Breton, l'**entreprise commune pour le calcul à haute performance européen (EuroHPC)**, dont le siège est ici à Luxembourg. Ici aussi, on assiste déjà à une expansion en interne : en septembre, avec le soutien du Luxembourg, le mandat de l'EuroHPC a été étendu pour inclure, entre autres, les calculs quantiques prometteurs. Dans ce contexte, l'EuroHPC a également bénéficié d'une augmentation significative de son personnel. De 15 aujourd'hui, il doit être porté à 47 personnes en 2022 et jusqu'à 57 postes à compter de 2023.

Autre bonne nouvelle dans le domaine du numérique, outre de nombreuses institutions européennes et internationales telles que le Parquet européen, la Banque européenne d'investissement, la Commission européenne, la NSPA (*Agence de soutien et d'acquisition de l'OTAN*) et l'Office européen des brevets, qui ont toutes opté pour un centre de données luxembourgeois de niveau 4, Monaco a décidé de créer une « **Ambassade de données** » à Luxembourg. Monaco est le deuxième Etat après l'Estonie à confier ses données au Luxembourg.

En plus de ces trois grands domaines - justice, finances et affaires numériques - le gouvernement travaille activement à l'identification de nouvelles structures dans d'autres domaines qui pourraient être établies ici au Grand-Duché ou pour lesquelles des synergies plus importantes pourraient être créées avec les services européens et nationaux présents. Demain, je parlerai ici spécifiquement du secteur de la santé, dans le cadre de la *question élargie* de l'honorable députée Viviane Reding.

Comme vous pouvez le voir : Il se passe beaucoup de choses en ce qui concerne le Luxembourg en tant que siège, et le gouvernement poursuivra sans relâche ses efforts en collaboration avec les institutions internationales et européennes présentes au Luxembourg.

La pandémie nous a tous fondamentalement bouleversés. Ce fut une période difficile, mais nous voyons lentement la lumière au bout du tunnel. Ce discours a pu être prononcé à nouveau ici dans l'hémicycle, ce qui est un signe que les choses s'améliorent.

On pouvait devenir morose ces derniers mois à cause des nombreuses souffrances que ce virus a apportées au monde, à cause des nombreuses restrictions, parce que beaucoup de choses ont été ralenties, parce que de nombreux événements importants ont dû être reportés ou annulés ou parce qu'ils ne pouvaient avoir lieu que virtuellement. Les vidéoconférences sont une bonne solution d'urgence, mais ne remplacent pas l'élaboration d'une politique étrangère appropriée. Le contact humain, les échanges directs et les impressions sur le terrain sont extrêmement importants.

Mais nous appliquerons aussi à la phase suivante certaines des nouvelles habitudes acquises lors de la pandémie. Nous avons appris à communiquer plus facilement par voie numérique, ce qui nous a permis, par exemple, de nous engager plus activement sur le terrain dans certains endroits où nous n'avons pas d'ambassade. Pour un petit réseau diplomatique comme le nôtre, cela est extrêmement précieux et nous tenons à le conserver. Nous avons tous développé un nouveau sens de ce qui est important et de ce qui peut durer.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

En 2020/2021, nous avons réussi une fois de plus à mener une politique étrangère et européenne au service des Luxembourgeois et au service de l'idéal européen et multilatéral d'intégration et de coopération. Le Luxembourg continuera à défendre ses intérêts, ses valeurs et ses convictions sur la scène internationale. Je me réjouis dès lors de l'année prochaine, d'une nouvelle normalité dans le travail et la vie, et surtout de notre première année au Conseil des droits de l'homme.

Merci de votre attention.